



ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur,
de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
**Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des
Cadres et de la Recherche Scientifique**

Direction de la Technologie

**Compte rendu
2ème réunion du Sous-comité
« Recherche innovation »
23-24 mai 2005 Rabat**

Après avoir souhaité la bienvenue, le chef de file (Direction de la Technologie) a invité les participants à faire un tour de table pour leur présentation.

La Commission Européenne (CE) a souligné que les domaines de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ne figuraient pas dans le projet d'agenda qui lui a été envoyé via le département des Affaires Étrangères et de la Coopération.

Le chef de file a précisé que les propositions des domaines, ci-dessus mentionnés, ont été insérées dans l'agenda final.

Le volet Education-formation¹ tel que proposé par la CE, pour des raisons procédurales, n'a pas pu être programmé, d'où la nécessité de prévoir lors de la prochaine réunion du Sous-comité « Recherche innovation » ces points concernant l'Education-formation.

Vue l'importance du secteur Education-Formation et Affaires Culturelles en général, les membres du sous comité ont proposé de prévoir un sous comité Education Formation et Affaires Culturelles pour mieux traiter tous ces sujets, où pourront figurer tous les départements du Sous Comité recherche Innovation qui ne sont pas concernés par la RDTI et par la société d'information.

La Commission européenne a rappelé que la politique de voisinage renforce le processus de Barcelone en poursuivant ses objectifs et sa vision stratégique pour la Méditerranée.

La CE a précisé qu'à travers la politique de voisinage, la possibilité d'accéder à l'espace économique européen à l'exception des institutions est offerte au Maroc. La coopération peut intervenir dans tous les domaines visant à atteindre cet objectif.

Science et Technologie, Recherche et Développement

1. Accélérer l'intégration du Maroc dans l'Espace européen de la Recherche et dans les Programmes-cadres communautaires :

Présentations

- La participation des institutions et chercheurs marocains dans le 6ème PCRD en 2003-2004, *Jacques Claude, DG Recherche.*

¹ Accès à l'éducation, y compris des femmes, lutte contre l'analphabétisme, développement de l'apprentissage

- La Mise en place d'un Point d'Information National (INP) sur le 6ème PCRD et d'un réseau de points de contacts, projet EuroMedaNet, *Sanaa Zebakh, INP-Direction de la Technologie.*
- L'Organisation et la structuration de la coopération S&T dans un cadre régional euro méditerranéen, projets ESTIME et ASBIMED *Jacques Claude, DG Recherche.*
- L'identification des secteurs prioritaires d'intérêt mutuel, les instruments et les moyens de la coopération, projet MED7 *Sanaa Zebakh, INP- Direction de la Technologie.*
- Le Jumelage institutionnel du CNRST avec un organisme européen équivalent, *Saïd Belcadi, Directeur du CNRST.*

2. Développer les capacités en RDTI au service de l'économie et de la société ***Présentation***

- Projet national de renforcement des capacités en RDTI, *Ilham Laaziz, Direction de la Technologie.*

3. Le renforcement des capacités de gestion ***Présentation***

- Le renforcement des capacités de gestion du service central du Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, *Najab Amal, Division de la Coopération au DESFCRS.*

La CE a précisé que la coopération UE-Maroc en RDTI se concrétise par une participation marocaine au 6^{ème} PCRD très satisfaisante en ce qui concerne le programme INCO-MPC mais plutôt décevante pour les priorités thématiques et la mobilité des chercheurs (Actions Marie Curie). Le Maroc participe activement aux actions d'information, de promotion et de structuration de la politique de coopération scientifique euro-méditerranéenne : projet euromedanet, Asbimed, Estime mis en œuvre sur recommandation du MOCO.

Le Maroc contribue également à la préparation du 7^{ème} PCRD à travers le projet MED 7 et l'organisation d'un atelier « Système et système de production innovants » (Casablanca, 6-7 mai 2005).

Le Ministère (DESF CRS) a présenté plusieurs projets de renforcement des capacités en RDTI sur lesquels il a déjà investi 25 M€ et pour lesquels un soutien est demandé à l'UE, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action agréé en 2004.

Propositions de la partie marocaine

Pour préparer la phase opérationnelle du plan d'action, il convient de préciser les besoins en matière de coopération et donc de définir les termes de références et d'évaluer l'éventuelle contribution de la commission européenne pour soutenir ces projets.

En utilisant les fonds de 2005-2006, des actions peuvent être entreprises, il s'agit :

- de jumelages dans le cadre du PAAA : pour le soutien institutionnel des directions des sciences, de la technologie et du CNRST, pour le soutien au plan d'innovation, et pour le projet InP Maroc.
- de missions d'identification et de définition des termes de références des différentes composantes du projet national de renforcement des capacités en RDTI.

- du soutien du projet concernant le renforcement des capacités de gestion du service central du DESFCRS par une action de jumelage.

Société de l'information et média

1. La politique et la réglementation en matière de société de l'information

Présentations

- Le cadre réglementaire et les initiatives e-Europe 2005 / i2010 de l'UE ***Hans Peter Gebhardt, DG INFSO.***
- Le cadre juridique et réglementaire dans le secteur des Télécoms, la libéralisation des marchés, la modernisation et l'extension des infrastructures ***Lotfi Abdelghani, DEPTI.***
- La stratégie e-Maroc 2010 et plan d'action ainsi que les réalisations, ***Ismail Alaoui Ismaili, DEPTI.***
- Le développement au Maroc : Le cadre réglementaire des communications électroniques et la sécurité des réseaux informatiques et des systèmes d'informations, ***Zineb Chefchaouni, DEPTI.***
- Les possibilités de développement des échanges entre les réseaux informatiques (en particulier MARWAN), ***Redouane Merrouch, Marwan, CNRST.***

Lors du débat qui a suivi, les questions ont porté sur l'effet des investissements dans le domaine des TIC sur l'emploi et la croissance économique, sur la promotion de l'internet au niveau des écoles. Il a été suggéré la nécessité d'un plan de financement au-delà de 2007 en tenant compte du financement de la stratégie e-Maroc par les pouvoirs publics marocains.

Le représentant de la CE a précisé qu'en terme de sécurité des réseaux, l'Union Européenne vient d'établir une agence en vue d'assurer cette sécurité « European Security Network Agency ».

La Commission Européenne est en train de préparer un instrument de financement dans le cadre de la politique de voisinage (European Neighbourhood Policy : ENP). Les projets doivent être préparés avec une estimation du budget.

Propositions de la partie marocaine

- Projet de coopération portant sur la sécurité des réseaux de communication et des systèmes d'information.
 - Projet de coopération sur l'environnement juridique de la société de l'information et notamment la sécurisation juridique des communications électroniques, la certification électronique, le cadre législatif et réglementaire du commerce électronique ainsi que la protection des données personnelles.
- Appui à la mise en place des objectifs de la stratégie E.Maroc 2010 et en particulier :
- Soutenir la création de réseaux d'information spécifiques et surtout ceux à caractère social notamment le réseaux communautaire sanitaire qui s'intègre en harmonie avec le concept d'hôpital virtuel.
 - Appuyer le développement des projets pilotes concernant les espaces publics numériques fixes et mobiles.

La CE recommande que le Département en charge de la poste et technologies de l'Information présente les projets suivants :

- la mise en place du programme eMaroc 2010 en particulier dans le domaine de l'éducation pour améliorer les capacités des citoyens de se servir des TIC,
- la sécurité des réseaux et des informations ainsi que la protection de la vie privée en particulier la lutte contre le SPAM.

Un débat préalable doit se faire entre le gouvernement marocain et la Commission Européenne pour identifier les détails du projet.

Les deux parties marocaine et européenne ont convenu de la nécessité d'une part de prolonger la durée du projet Eumedconnect² et d'autre part d'accroître le débit de la connexion actuelle de Marwan à Géant qui arrive à saturation en passant de 34 Mbps à 155 Mbps.

Le représentant du Ministère de la Communication a attiré l'attention de la commission européenne (CE) sur la nouvelle loi relative à la réglementation du domaine de l'audiovisuel. Il a suggéré que soit invitée la Haute Autorité Chargée de l'Audiovisuel (HACA) lors des prochaines réunions du comité.

Secteur de l'enseignement supérieur

Présentations

- Réforme l'enseignement supérieur marocain, *Iman Kerkeb Direction de l'enseignement supérieur.*
- Projet d'appui aux Centres de Ressources Universitaires en TIC (CRU), *Iman Kerkeb Direction de l'enseignement supérieur.*
- Projet d'appui aux Ecoles Doctorales dans des domaines spécifiques, *Iman Kerkeb Direction de l'enseignement supérieur.*

Les débats ont permis de préciser les missions des centres de ressources universitaires en tant que noyau d'assistance technique et pédagogique aux enseignants pour le développement de contenus e-learning et de la nécessité de former l'équipe des CRU dans les domaines techniques (plates formes –e-learning, réseaux et équipements), pédagogiques pour l'adaptation des contenus et méthodes au e-learning ainsi que sur les aspects de convivialité et interactivité des interfaces.

Présentations

- Les actions Jean Monnet *Maurizio Caldarone, DG Relex.*
- Programme Erasmus Mundus, *Maurizio Caldarone, DG Relex.*

Lors du débat qui a suivi cette présentation, il a été suggéré de renforcer la participation du Maroc aux actions Jean Monnet, et d'organiser en coopération avec la délégation européenne à Rabat, des journées d'information sur le programme Erasmus Mundus pour dynamiser la participation marocaine.

² Projet européen qui permet le financement des connections à haut débit.

Propositions de la partie marocaine

- Demande d'accompagnement des universités marocaines pour le développement du e-learning notamment à travers la dynamisation du CVM et la mise en place des CRU.
- Accompagner l'effort national de renforcement des Ecoles Doctorales dans des domaines spécifiques (sciences sociales, TIC).
- Prévoir des missions d'identification pour accompagner le projet « appui aux écoles doctorales ».

Culture

Présentations

- Politique de voisinage et diversité culturelle au Maroc, **Latifa Moftaqir, Ministère de la Culture.**
- Institutions et établissements culturels marocains : pour une politique de mise à niveau en collaboration avec l'UE :
 - ✓ Projet de jumelage du musée des Oudayas avec un musée européen, **Latifa Moftaqir, Ministère de la Culture.**
 - ✓ Conservation et valorisation du Manuscrit national, **Latifa Moftaqir, Ministère de la Culture.**
 - ✓ jumelage de 15 maisons de la culture au Maroc avec celles européennes, **Youssef Erradi Alaoui, Ministère de la Culture.**

Propositions de la partie marocaine

- Développer des actions communes avec la partie européenne visant la promotion de la diversité culturelle au Maroc.
- Demander un soutien financier et technique aux 3 projets présentés.

Ces trois projets ont été présentés à l'UGP qui va évaluer leur éligibilité.

Présentation

- Coopération pour promouvoir la diversité culturelle : négociations à l'UNESCO d'une convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques **Maurizio Caldarone, DG Relex.**

Lors de cette présentation, il a été formulé à la partie marocaine de soutenir la position de l'Union Européenne quant à l'approbation de la convention internationale sur la protection de la diversité culturelle.

Education nationale

Présentation

- La Plate forme de formation à distance des enseignants (amélioration de la qualité de l'enseignement) **Mohamed Hosni, Education Nationale.**

Propositions de la partie marocaine

- Acquisition du matériel nécessaire pour la plate forme de formation.
- Conception technique de la plate forme.
- Formation des concepteurs techniques et pédagogiques ainsi que les tuteurs de la plate forme.
- Evaluation et suivi du dispositif de formation.

Sport

Présentation

- La réalisation des infrastructures sportives dans les milieux défavorisés, *Samira Hemama, département des Sports.*

Propositions de la partie marocaine

- Relancer et revaloriser le programme Meda / sport.
- Accompagner financièrement la réalisation de 21 infrastructures sportives dans les milieux défavorisés pour une meilleure intégration socio-éducative des jeunes par le sport.

Santé

Présentation

- La mise en place d'une plate forme de formation à distance basée sur les NTIC, Taoufik Ennafati, Département de la Santé.

Propositions de la partie marocaine

- Reprendre le règlement intérieur du Sous Comité pour inclure les thèmes relatifs au département de la santé en référence à l'article 85 du plan d'action Maroc-UE : améliorer le niveau de santé publique et de sûreté épidémiologique conformément à la législation de l'UE et en coopération avec l'OMS par la participation aux réseaux d'information (l'information sanitaire, la surveillance et le contrôle épidémiologique et le renforcement de la décentralisation du système de santé).
- Demander l'assistance dans le domaine de la formation et le développement des contenus et un accompagnement financier en matière d'utilisation de la technologie du e-learning dans la formation de base et continue. Ceci pourrait être réalisé dans le cadre d'un projet de jumelage avec un pays européen.

Formation professionnelle

Présentation

- La Formation et certification des formateurs et du personnel d'encadrement dans les TIC conformément aux normes du Passeport de compétences Informatique Européen (PCIE), *Nakhli Khyati, Secrétariat d'Etat chargé de la Formation Professionnelle.*

Propositions de la partie marocaine

Le département va préciser par la suite les actions à mener pour atteindre les objectifs du projet de formation et certification des formateurs et du personnel d'encadrement dans les TIC.

Jeunesse

Présentation

- Le Renforcement des actions menées dans le cadre du Programme Euromed-jeunesse, *Yacine Belarabe, département de la Jeunesse.*
- Le programme des centres communautaires pour l'internet et l'informatique « Ajjal com », *Abdelkoudouss Berbich, département de la Jeunesse.*

Propositions de la partie marocaine

Le département va préciser par la suite les actions à mener pour atteindre les objectifs du projet Euromed-jeunesse et du projet « Ajial com ».

Recommandation Horizontale

La Constitution d'un projet fédérateur en e-learning regroupant les projets des départements portant sur ce thème a été recommandé. Un groupe de travail constitué par les représentants de ces départements sera constitué pour l'élaboration de ce projet fédérateur.